

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018
VALANT AVIS D'IMPÔT
IMPÔT SUR LES REVENUS de l'année 2017

CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES
SIP CRETEIL
SAID CRETEIL COTEAUX-MARNE
1 PLACE DU GEN PIERRE BILLOTTE
94037 CRETEIL CEDEX

eco' pLi 77 LOGNES PIC 14.08.18 CIO202



7872037477 0001

M KABAMBA MUKADI ERICK
FRANCE TERRE D'ASILE CR 021731
24 RUE VIET
94000 CRETEIL

7872037477 0001

Retrouvez ce document
sur **impots.gouv.fr**
Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier

Numéro fiscal (N) : 30 34 433 355 380

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 0

Référence de l'avis : 18 94 A681261 44

Adresse d'imposition au 01/01/2018 :
FRANCE TERRE D'ASILE CR 021731
24 RUE VIET

94000 CRETEIL

Numéro FIP : 940 63 24 1334099789 3

Numéro de rôle : 016

Date d'établissement : 20/07/2018

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT

0 €

**À compter du 1^{er} janvier 2019, votre impôt sur le
revenu sera prélevé à la source.**

**Lisez attentivement la rubrique "INFORMATIONS
CONCERNANT LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE"
à l'intérieur de cet avis, ainsi que la notice.**

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur **impots.gouv.fr**
- ⇒ **Par téléphone :**
 - Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source mis en place en 2019 : **0 811 368 368 ***
DU LUNDI AU VENDREDI, DE 8H30 À 19H.
 - Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur **impots.gouv.fr**, rubrique « Contact ») :
SIP CRETEIL SAID CRETEIL COTEAUX-MARNE 1 PLACE DU GEN PIERRE BILLOTTE
94037 CRETEIL CEDEX
Tél : 01 43 99 38 38

* (Service 0,06 € / min + prix appel)

AVIS DE SITUATION DÉCLARATIVE À L'IMPÔT SUR LE REVENU 2018

[illegible]

7872037477 0001



AVIS D'IMPÔT 2019
IMPÔT SUR LES REVENUS
de l'année 2018

La notice de cet avis
est disponible dans
impots.gouv.fr via la
barre de recherche

Pour vos démarches,
pas besoin d'original :
il suffit de fournir une
photocopie, vérifiable sur
impots.gouv.fr/verifavis.

M KABAMBA MUKADI ERICK
16 AV DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE

**Vous êtes non imposable
à l'impôt sur le revenu.**

94007

Vos références

Pour accéder à votre espace particulier
Numéro fiscal (C) : 30 34 433 355 380

N° d'accès en ligne : voir votre déclaration
Revenu fiscal de référence : 2 323
Référence de l'avis : 19 94 A579998 05

Adresse d'imposition au 01/01/2019 :
FRANCE TERRE D'ASILE CR 021731
24 RUE VIET
94000 CRETEIL

Numéro FIP : 940 63 24 1334099789 3 A
Numéro de rôle : 011 A
Date d'établissement : 09/07/2019

Votre situation

MONTANT DE VOTRE IMPÔT 0 €

Vos démarches

- ⇒ **Sur impots.gouv.fr :** Accédez à votre espace particulier pour télécharger vos déclarations et avis d'impôts, gérer votre prélèvement à la source, payer, déposer vos réclamations et poser vos questions grâce à votre messagerie sécurisée.
- ⇒ **Par courriel :** Utilisez votre messagerie sécurisée dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr
- ⇒ **Par téléphone :** Pour tout renseignement concernant le prélèvement à la source : 0 809 401 401 *
DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 19H
Pour toute autre question personnelle, votre centre des finances publiques (coordonnées ci-dessous).
- ⇒ **Sur place :** Votre centre des finances publiques (voir ses horaires sur impots.gouv.fr, rubrique « Contact ») :
SERVICE IMPOTS PARTICULIERS CRETEIL - S.A.I.D. CRETEIL COTEAUX-MARNE
1 PLACE DU GEN PIERRE BILLOTTE - 94037 CRETEIL CEDEX
Tél : 01 43 99 38 38

* (Service gratuit + coût de l'appel)

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2021 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.
Pour les revenus de l'année 2018, le droit de reprise de l'administration fiscale s'exerce jusqu'à la fin de la 4^e année qui suit celle au titre de laquelle l'imposition est due soit le 31 décembre 2022 (II de l'article 60 de la loi de finances n° 2016-1917 du 29 décembre 2016 pour 2017).

Indépendamment des sanctions fiscales encourues le cas échéant, le fait pour une personne de se faire délivrer indûment par une administration publique, par quelque moyen frauduleux que ce soit, un document destiné à constater un droit, une identité ou une qualité ou à accorder une autorisation est puni de deux ans d'emprisonnement et de 30 000 € d'amende en vertu des dispositions de l'article 441-6 du code pénal.
Est puni des mêmes peines le fait de fournir une déclaration mensongère en vue d'obtenir d'une administration publique ou d'un organisme chargé d'une mission de service public une allocation, un paiement ou un avantage indu.

SITUATION DU FOYER	CAS PARTICULIER	RÉSIDENTE EXCLUSIVE		RÉSIDENTE ALTERNÉE		ENFANTS MAJEURS CÉLIBATAIRES	ENFANTS MARIÉS	PERSONNES RECUEILLIES HANDICAPÉES	NOMBRE DE PARTS
		ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS	ENFANTS MINEURS OU HANDICAPÉS	DONT ENFANTS HANDICAPÉS				
C									1.0

COORDONNÉES BANCAIRES CONNUES AU TITRE DE L'IMPÔT SUR LES REVENUS (sous réserve de modification)

Votre compte bancaire : FR21 2004 1000 0169 6106 1B02 031

LBP CENTRE DE PARIS

Celui-ci est utile pour les éventuels prélèvements d'acomptes, l'éventuel versement d'une restitution ou d'une avance de crédit et réduction d'impôt ou le paiement d'un solde d'impôt sur les revenus.

Détail des revenus	Déclar. 1			Total
Salaires.....	2760			
Déduction minimale.....	- 437			
Salaires, pensions, rentes nets.....	2323			2323
Revenu brut global.....				2323
Revenu imposable.....				2323
Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴				0
Impôt sur le revenu net avant corrections.....				0
Montant net de votre imposition.....				0
IMPOT NET				
Total de l'impôt sur le revenu net, et reprises éventuelles.....				0
Au vu des éléments que vous avez déclarés, vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.				
INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES				
Revenu fiscal de référence ²⁵.....				2323
PRELEVEMENT A LA SOURCE				
Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur impots.gouv.fr/votre espace particulier /gérer mon prélèvement à la source ou en appelant le 0809 401 401				



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**Impôt sur les revenus de 2019
Avis d'impôt établi en 2020**

Vos références

Numéro fiscal (C) : 30 34 433 355 380

Adresse d'imposition au 01/01/2020 :

CHEZ DIOROMA
16 AV DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE

Numéro FIP : 940 63 24 1334099789 3

Référence de l'avis : 20 94 A153847 01

Numéro de rôle : 011

Date d'établissement : 08/07/2020

Date de mise en recouvrement : 31/07/2020

M KABAMBA MUKADI ERICK
CHEZ DIOROMA
16 AV DES FRERES LUMIERE
94360 BRY SUR MARNE

Somme qu'il vous reste à payer

0 €

Vous n'avez rien à payer au titre des revenus de 2019.

Vos contacts



Par messagerie sécurisée

dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#)



Par téléphone

au 0 809 401 401 *

du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h



Sur place

auprès de votre centre des finances publiques

(horaires sur [impots.gouv.fr](#), rubrique « Contact »)

SIP NOGENT-SUR-MARNE

SAID BRY-LE PERREUX

1 RUE JEAN SOULES

94738 NOGENT SUR MARNE CEDEX

* (service gratuit + coût de l'appel)

Revenu fiscal de référence :

7 685

Nombre de parts :

1,50

Plus de détails dans la (les) page(s) suivante(s).

Le prélèvement à la source a débuté le 1^{er} janvier 2019.

Cet avis fait suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options...), rendez-vous sur le service «Gérer mon prélèvement à la source» accessible dans votre espace particulier sur [impots.gouv.fr](#).

94105

DIRECTION GÉNÉRALE DES REVENUS PUBLICS

Impôt sur les revenus de 2019 Avis d'impôt établi en 2020

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

M. KARIMABE M. KARIMABE
10 AV. DES FRÈRES LAMBERT
94350 BRV SUR MARSE
94350 BRV SUR MARSE

Numéro fiscal (N°) : 20 20 402 365 350

Adresse d'imposition en 2019/2020
CHEZ L'ÉCRIVAIN
10 AV. DES FRÈRES LAMBERT
94350 BRV SUR MARSE

Numéro FIP : 940 57 24 1300 0000 0

Référence de l'avis : 20 20 402 365 350
N° de l'avis : 2020
Date de mise en recouvrement : 21/01/2020
Date de mise en recouvrement : 21/01/2020

Données de l'avis d'impôt

Données de l'avis d'impôt

Données de l'avis d'impôt

Données de l'avis d'impôt

Revenu fiscal de référence
Montant de l'impôt

2019
2020

Données de l'avis d'impôt

Données de l'avis d'impôt

Le présent avis est soumis à déduction le 1^{er} janvier 2020

Cet avis est suite à la déclaration, en 2020, de vos revenus 2019. Le montant porté sur cet avis prend en compte les prélèvements et retenues à la source qui ont pu être réalisés en 2019.

Pour retrouver toutes les informations relatives à votre prélèvement à la source (taux, options, etc.), rendez-vous sur le service « Gérer mon prélèvement à la source » accessible dans votre espace particulier sur impots.gouv.fr.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 30 34 433 355 380

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 1 / 2

Déclarant 1 - Nom de naissance : KABAMBA

situation du foyer	cas particulier	enfants majeurs célibataires	enfants mariés	personnes recueillies handicapées
C				
RÉSIDENCE EXCLUSIVE		RÉSIDENCE ALTERNÉE		NOMBRE DE PARTS
enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	enfants mineurs ou handicapés	dont enfants handicapés	
1				1,50

Détail des revenus

	Déclar. 1	Total
Salaires.....	7342	
Autres revenus imposables.....	1197	
Total des salaires et assimilés ²	8539	
Déduction 10% ou frais réels.....	- 854	
Salaires, pensions, rentes nets.....	7685	7685

Revenu brut global..... 7685
Revenu imposable..... 7685

Impôt sur les revenus soumis au barème ¹⁴ 0

Montant net de votre imposition..... 0

IMPOT NET

Total de l'impôt sur le revenu net..... 0

CALCUL DU SOLDE DE VOTRE IMPOT POUR 2019 :
IMPOT SUR LE REVENU

Impôt sur le revenu 2019 dû ⁵³: 0

Au vu des éléments que vous avez déclarés,
vous n'êtes pas imposable à l'impôt sur le revenu.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES
Revenu fiscal de référence ²⁵..... 7685
PLAFOND EPARGNE RETRAITE

Le plafond disponible pour la déduction des
cotisations versées en 2020, pour la
déclaration des revenus à souscrire en 2021 est de :

	Déclar. 1	Enfant(1)
Plafond total de 2018.....	3973	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2017.....	0	0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2018.....	+ 0	+ 0
Plafond non utilisé pour les revenus de 2019.....	+ 3973	+ 0
Plafond calculé sur les revenus de 2019.....	+ 4052	+ 4052

LA SUITE DE CET AVIS EST CI-JOINTE

Si vous souhaitez contester le montant de votre impôt, vous pouvez effectuer une réclamation sur votre messagerie sécurisée sur impots.gouv.fr ou par courrier adressé à votre centre des finances publiques avant le 31 décembre 2022 (dans les conditions prévues aux articles R* 190-1 et R* 196-1 du livre des procédures fiscales). Si l'impôt fait suite à une procédure de reprise ou de rectification, vous pouvez le contester dans le délai, s'il est plus favorable, dont dispose l'administration pour adresser sa proposition de rectification (article R* 196-3 du livre des procédures fiscales). Ce délai expire, sauf exception, le 31 décembre de la 3^e année suivant celle au cours de laquelle est intervenue la proposition de rectification.

Avis d'impôt établi en 2020

N° fiscal : 30 34 433 355 380

Impôt sur les revenus de 2019

Feuillet n° : 2 / 2

>>> Suite de votre avis

Plafond pour les cotisations versées en 2020.....

= 8025

= 4052

PRELEVEMENT A LA SOURCE 2020

Retrouvez l'ensemble de vos informations et vos éventuelles options sur [impots.gouv.fr/votre espace particulier/gérer mon prélèvement à la source](https://impots.gouv.fr/votre-espace-particulier/gerer-mon-prelevement-a-la-source) ou en appelant le 0809 401 401

2020

2020

Présumé pour les cotisations versées en 2020

400 - Suite de votre avis

PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE 2019

Retenues d'impôt sur les revenus et vos
éventuelles options au report pour l'année 2019
: déductions non prélevées à la source en
rapport à 2019 401 401